



## **LES 8 COMMUNES REPRESENTEES CI-DESSUS COMMUNIQUENT**

Aux représentants des médias

### **Le nouveau Neuchâtel se construit !**

**Les Conseils communaux de Corcelles-Cormondrèche, Enges, Hauterive, Neuchâtel, Peseux, Saint-Blaise, La Tène et Valangin ont entamé depuis plusieurs mois et de façon bilatérale, des réflexions en vue d'examiner les voies et moyens de développer leurs collaborations et de construire ensemble l'agglomération du Littoral neuchâtelois.**

Le 10 janvier 2011, une rencontre entre les huit communes précitées a été organisée à La Tène en vue d'intensifier les collaborations existantes et nouvelles ainsi que pour mener des réflexions sur le futur. La question d'une éventuelle fusion en vue de construire l'agglomération a été abordée et un comité de pilotage a été créé.

Dans un contexte où chaque collectivité s'interroge sur son avenir institutionnel, les communes susmentionnées tiennent à assumer leurs responsabilités envers leurs concitoyens et prendre leur destin en main. Pour ce faire, elles entendent se rapprocher afin de se donner les moyens de leurs actions et être en mesure de répondre aux défis de plus en plus complexes auxquels elles sont confrontées.

Cette démarche s'inscrit dans le projet de construction de l'agglomération du Littoral neuchâtelois. Corcelles-Cormondrèche, Enges, Hauterive, La Tène, Neuchâtel, Peseux, Saint-Blaise et Valangin étudient ensemble l'opportunité de collaborations renforcées pouvant aller jusqu'à la fusion.

D'autres options sont par ailleurs à l'étude. Les quatre communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, engagées dans un processus similaire avec les communes de l'Entre-deux-Lacs, précisent laisser ouvert à ce stade leur choix définitif. De son côté Valangin, au vu de sa position géographique, a déjà des collaborations avec le Val-de-Ruz et la commune de Neuchâtel. A la demande de son Conseil général, cette commune poursuivra la réflexion avec l'un et l'autre des deux partenaires.

Les représentants des huit communes ont nommé un comité de pilotage composé de deux conseillers communaux et de l'administrateur ou du chancelier par commune afin de poursuivre les travaux. Ce comité se compose des élus suivants :

Raphael Comte et Patrick Bourquin (Corcelles-Cormondrèche), Luc-Olivier Bauer et Jean-Michel Simonet (Enges), Jean Wenger et Antonio Peluso (Hauterive), Pascal Sandoz et Daniel Perdrizat (Neuchâtel), Jacqueline Zosso et Pascal Bartl (Peseux), Alain Jeanneret et Pierre Comtesse (Saint-Blaise), Michel Muster et Daniel Rotsch (La Tène) ainsi que Sylvie Charrière et Lily Dubach (Valangin). Des groupes de travail seront également constitués afin d'approfondir les questions institutionnelles et d'organisation.

Le comité de pilotage réalisera une étude stratégique identifiant les bases d'un projet de société commun pour tout ou partie des huit communes. Il établira une analyse individuelle synthétique, par commune, des avantages, des inconvénients, des opportunités et des risques d'une fusion. Il traitera en particulier des aspects relatifs au budget, aux finances, à l'organisation du nouveau Neuchâtel ainsi qu'aux avantages et inconvénients d'une fusion. Le comité de pilotage se penchera également sur les aspects institutionnels et plus particulièrement sur le projet de démocratie de proximité proposé par Corcelles-Cormondrèche, qui vise à donner une importance particulière et une certaine indépendance aux quartiers du nouveau Neuchâtel.

Des informations sur le déroulement des opérations seront transmises régulièrement aux législatifs des communes concernées, aux habitants, au personnel des administrations qui soutiennent la démarche ainsi qu'aux médias.

Les exécutifs des huit communes entendent étudier sérieusement la construction de l'agglomération qui sera le fruit d'un travail commun !

La Tène, le 11 janvier 2011

Renseignements complémentaires :

Neuchâtel : Pascal Sandoz, conseiller communal, tél. 032 717.72.00 ou 079 223 23 79

Peseux : Pascal Bartl, conseiller communal, 032 737.11.23

Corcelles-Cormondrèche : Pierre Muhlemann, administrateur, 032 732 95.20

Saint-Blaise : Pierre Comtesse, conseiller communal, 032 886 49 50

Valangin : Fabienne Dubois, administratrice 032 857 21 21

Hauterive : Jean Wenger, conseiller communal, 032 756 97 46

Enges : Jean-Michel Simonet, conseiller communal, 032 757 19 47

La Tène : Yanick Boillod, administrateur, 032 756 02 80